

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES UN ENJEU MUNICIPAL !



La ville est une échelle essentielle pour développer les droits des femmes. Les services publics garantissent aux femmes et à leurs familles l'accès aux droits fondamentaux à égalité sur l'ensemble du territoire.

Mais les politiques libérales qui détruisent les services publics portent une atteinte directe aux droits des femmes.

Utiliser les transports en commun et se déplacer en toute sécurité, obtenir une place en crèche pour pouvoir retourner au travail, un égal accès aux équipements culturels et sportifs, porter plainte dans des conditions adaptées, trouver un-e professionnel-le de santé à proximité formé-e à la santé des femmes, bénéficier de droits sociaux en tant que familles monoparentales sont autant de points sur lesquels les municipalités peuvent jouer un rôle clé.

NOS ÉLU-ES COMMUNISTES PORTENT LES DROITS DES FEMMES COMME UN ENJEU D'AVENIR

Avoir des élu-es communistes et féministes change la vie des femmes et de leurs familles.

À Nancy et à Clermont-Ferrand, des maisons des femmes ont été ouvertes, à Montreuil, il existe des tarifs de cantine préférentiels pour les familles monoparentales, à Marseille, les subventions aux associations féministes ont été multipliées par huit.

REFUSONS L'ILLUSION
D'UNE ÉGALITÉ ACQUISE !

ENGAGEONS DE NOUVELLES
POLITIQUES PUBLIQUES
À LA HAUTEUR DES
ENJEUX FÉMINISTES !

POUR DES VILLES FÉMINISTES, NOUS PORTONS :

- Un budget sensible au genre pour une meilleure transparence et l'égalité réelle ;
- La revalorisation des métiers de la fonction publique à prédominance féminine ;
- La concertation autour des projets d'urbanisme avec l'organisation de marches exploratoires ;
- Le développement des modes de gardes publics ;
- La formation des agent-es à l'égalité femmes-hommes et la mise en place d'intervenants sociaux dans les commissariats ;
- L'ouverture de centres municipaux de santé et la garantie de recours aux IVG ;
- Des aides sociales spécifiques pour les familles monoparentales ;
- La transformation des cours d'école pour la mixité des espaces récréatifs ;
- L'ouverture de lieux d'accueil pour les femmes victimes de violences ;
- Une politique mémorielle ambitieuse dans l'espace public via les dénominations de rues et d'équipements publics.

PROTÉGEONS DES DROITS QUI,
NOUS LE SAVONS, NE SONT PAS
ACQUIS POUR TOUJOURS !
RENDONS-LES EFFECTIFS !

QUAND LES FEMMES
GAGNENT DES DROITS,
C'EST LA SOCIÉTÉ TOUTE
ENTIÈRE QUI AVANCE !



J'adhère au PCF

Je veux aider financièrement

je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Chèque à l'ordre de ANF-PCF

**REJOIGNEZ
LE PCF**



Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :